

## Qui peut approcher un animal errant ?

### 1. Les particuliers (citoyens responsables)

- S'ils agissent avec **calme** et **prudence**, sans effrayer l'animal.
- En ayant l'intention de l'**aider** (le nourrir, l'abriter temporairement, prévenir un vétérinaire ou une association).
- Jamais permettre aux enfants d'approcher des animaux errants même de petite taille comme les chatons.



### 2. Les associations de protection animale

- Ce sont les plus qualifiées : elles disposent souvent de matériel et de compétences pour capturer en douceur les animaux blessés, craintifs ou agressifs.

### 3. Les services vétérinaires ou refuges locaux

- Ils peuvent intervenir si l'animal est blessé, malade ou en danger.

### 4. Les autorités locales (police municipale, service hygiène)

- En cas de danger (animal agressif, accidenté, porteur de maladie), elles peuvent agir ou contacter les bons services.

---

## Précautions à prendre

- Ne pas courir vers l'animal, il vous prendra pour une menace, et peut vous attaquer.
- Éviter les gestes brusques ou les cris, surtout pour les chats, les félins sont très craintifs.
- Observer son comportement (peur, agressivité, blessure), il faut avoir un minimum d'expérience avec les animaux pour ne pas sous-estimer leurs réactions.
- Tenter de l'attirer avec de la nourriture douce, c'est le moyen le plus efficace pour gagner leur confiance et minimiser leur stress.
- Ne jamais forcer un contact s'il montre des signes de stress ou de peur, comme dans le cas d'un animal coincé, il va se débattre lors de votre approche et se faire plus de blessures qu'il en a, alors tant qu'il ne s'est pas calmé on attend, sauf s'il risque de mourir comme dans le cas où sa tête serait coincé dans une bouteille.
- Contacter une association si l'animal semble blessé ou trop méfiant, c'est bien d'aider mais parfois faute de moyens on peut se blesser et se trouver obligé de prendre le traitement antirabique.
- Contacter les sapeur-pompier pour les opérations de sauvetage qui nécessitent des capacités spéciales, comme dans le cas d'un chat sur un poteau d'électricité.